



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

---

## 1. Dispositions Générales

• L'accès au Club de remise en forme est strictement réservé à ses abonnés, sur présentation de leur carte • L'usage de la carte est strictement réservé à son titulaire. • Chaque abonné(e) doit se badger à l'entrée et à la sortie du Club. • Les abonnés ne doivent pas laisser entrer de personnes sans carte. • Pour des raisons de sécurité, la présence des enfants est interdite dans l'enceinte du Club. • Les inscriptions sont réservées aux personnes majeures (sauf accord parental écrit). • Il est interdit de fumer à l'intérieur et devant l'établissement. • Après utilisation, il est obligatoire de ranger le matériel. • Il est fortement conseillé de s'hydrater lors des entraînements (bouteille fermée du type gourde). • Il est interdit de manger dans le Club. • Pour le respect de chacun, les appels téléphoniques sont interdits dans le centre (sauf appels d'urgence) et l'usage de matériel de diffusion audio doit se faire uniquement avec un casque. • Les instructions du personnel doivent être strictement suivies. • Les activités de vente/promotion sont interdites sans l'accord de la direction du Club « 100 000 volts ».

---

## 2. Règles relatives à l'hygiène et la sécurité

Employer une serviette sur les appareils de cardio, musculation et tapis de sol. • Porter des vêtements et chaussures de sport spécifiques et exclusifs de toute autre utilisation. • Nettoyer sa place et son matériel après utilisation au moyen des produits de nettoyage prévus à cet effet dans la salle. • Les appareils sont mis à la disposition des abonnés sans surveillance ; ces derniers s'engagent donc à en respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation. • Il est fortement conseillé d'attendre l'arrivée d'un(e) autre abonné(e) si on est seul à l'entraînement. • Chaque abonné(e) s'engage, en cas d'accident dont il serait témoin, à alerter immédiatement les secours. • Il est obligatoire de déposer ses affaires dans les casiers mis à la disposition des abonnés et exclusivement pour le temps de leur séance, puis de les libérer dès leur départ. Si un casier est abusivement utilisé par un(e) abonné(e), la direction se réserve le droit d'ouvrir le casier (son contenu sera conservé pendant 8 jours). • Il est recommandé aux abonnés de ne laisser aucun objet de valeur dans les casiers. • La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage et/ou de vol de vos objets personnels et/ou en cas de blessures corporelles survenues dans ou autour du Club. La direction ne peut être tenue responsable en tant que tel. • Chaque abonné(e) s'engage à prévenir la direction du Club en cas d'atteinte ou de trouble à l'ordre public.

---

## 3. Règles relatives à l'utilisation du matériel

• Le matériel ne doit pas être déplacé sans autorisation • Pour le respect de chacun, le matériel doit être utilisé avec une rotation horaire : cardio (45 min. maximum), machines à charges guidées (15 min. maximum). • Il est interdit d'occuper un appareil sans but.

---

## 4. Dispositions diverses

• La direction se réserve le droit d'exclure du Club (lettre motivée avec accusé de réception) toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue seraient contraires aux bonnes mœurs ou notoirement gênants pour les autres abonnés, ou non conformes au présent règlement intérieur.

---

## 5. Surveillance et vidéo-protection du Club

Le Club est placé sous surveillance et protection par caméras, 24h/24 et 7j/7, par la direction qui poursuit ainsi son intérêt légitime d'assurer votre sécurité et celle de ses biens et locaux. Les images enregistrées sont sauvegardées sur un disque local sécurisé et ne sont pas transmises à une société extérieure. Si besoin, elles sont visualisées par le directeur du Club. Elles sont supprimées un mois après leur enregistrement. Pour toute information sur ce dispositif ou pour exercer votre droit d'accès aux images vous concernant, auprès de M. Pierre Giro, directeur du Club, par courriel à l'adresse [100000v@free.fr](mailto:100000v@free.fr). Vous pouvez adresser une réclamation à l'autorité française de protection des données (CNIL, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) si vous estimez que ce dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données personnelles.

---

## 6. Politique de confidentialité

Conformément au principe de minimisation du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018, via votre inscription, nous ne collectons que les données nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Celles-ci sont enregistrées dans une base de données informatisée et sécurisée, au sein du club. Le club s'engage à ne pas vendre, louer, céder, ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale. Si le club décide d'utiliser les données en vue d'une autre finalité que celle initialement prévue, il en informera la personne concernée.

<i>Données</i>	<i>Nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone fixe ou mobile et email</i>
<i>Finalité</i>	<i>Envoi de newsletter, courriel afin de communiquer ultérieurement des informations relatives aux services du club dans le cadre de son intérêt légitime à promouvoir ses services auprès de ses membres.</i>
<i>Durée de conservation</i>	<i>Les données seront conservées pendant la durée de l'abonnement + 1 année</i>
<i>Transfert vers un pays tiers</i>	<i>Non</i>

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, et du droit à la portabilité de vos données personnelles. Vous disposez également du droit de limitation du traitement, du droit d'opposition et du droit de réclamation.

Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles pour la communication d'informations relatives aux services fournis par le Club, vous pouvez nous en faire part à tout moment en envoyant une demande écrite, datée et signée, accompagnée d'une preuve de votre identité par courriel à l'adresse : [100000v@free.fr](mailto:100000v@free.fr)

En cas d'opposition du traitement des données par le Club, il nous sera dans l'impossibilité de vous fournir nos services et par conséquent d'être membre de Club.

Vous pouvez également accéder à vos données personnelles, le cas échéant, obtenir leur mise à jour et/ou correction, effacement ou en limiter le traitement en envoyant une demande écrite datée et signée, accompagnée d'une preuve de votre identité, à l'adresse de courriel suivante : [100000v@free.fr](mailto:100000v@free.fr)

Coordonnées du responsable de traitement : Club « 100 000 volts », représenté par M. Pierre Giro en sa qualité de directeur - 4 rue Magnin 39240 Arinthod - Tel. 09 71 27 93 52 - [100000v@free.fr](mailto:100000v@free.fr)

**Toute personne abonnée au Club de remise en forme « 100 000 volts » déclare se conformer au présent règlement intérieur, et y adhérer sans restriction ni réserve.**